

Walhain, le 2 décembre 2019

**A MM. les Membres du Conseil communal
et du Conseil de l'Action Sociale
De et à WALHAIN**

Mesdames, Messieurs,

**Objet : Séance publique commune du CONSEIL COMMUNAL et
du CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE – Convocation**

En application de l'article 1122-11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 26bis, § 5, alinéa 2, de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à une séance commune que tiendront le Conseil communal et le Conseil de l'Action Sociale le **mardi 10 décembre 2019 à 20h00** en la Salle des Bos-cailles, avec l'ordre du jour suivant :

- 1^{er} objet : Rapport 2019 relatif aux synergies et aux économies d'échelle – Information ;
- 2^{ème} objet : Réalisation du quartier du Bia Bouquet – Présentation de l'équilibre financier du projet – Information ;
- 3^{ème} objet : Crèche communale Le Petit Favia – Rapport de la Présidente – Information.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale
du CPAS,



V. BARTHOLOMEE

La Présidente du CPAS,



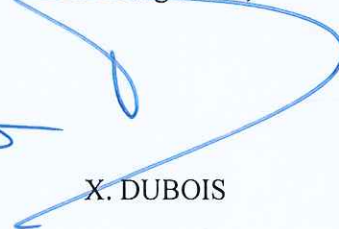
A. NAMUROIS

Le Directeur général
de la Commune,



Chr. LEGAST

Le Bourgmestre,



X. DUBOIS